

FÊTONS NOTRE MÉTRO

50 ans d'évolution

AU FIL DES ANNÉES, DES ÉLÉMENTS SE SONT AJOUTÉS, EN STATION ET DANS LES VOITURES. POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS, POUR LES RENDRE PLUS AGRÉABLES OU POUR ACCROÎTRE VOTRE SÉCURITÉ.

1966

Interdiction de fumer

1970 à 1995

Musique dans les haut-parleurs

1976

Création de portes «papillon»

1982

Les vélos sont autorisés dans le métro

1983

Zones dédiées aux musiciens du métro. Le programme des Étoiles du métro apparaît en 2012

1986

Annonce de la prochaine station dans les voitures

1990

Plans de quartier dans toutes les stations

1991

Afficheurs Télécité (MR-73 seulement)

1995

Téléphones publics sur les quais

2000

Horaires de bus disponibles en station

2003

Messages enregistrés d'information à la clientèle

2004

Écrans Métrovision

2007

Ascenseurs (dans les stations à Laval)

2008

Carte OPUS

2010

Alertes sur les interruptions de service

2014

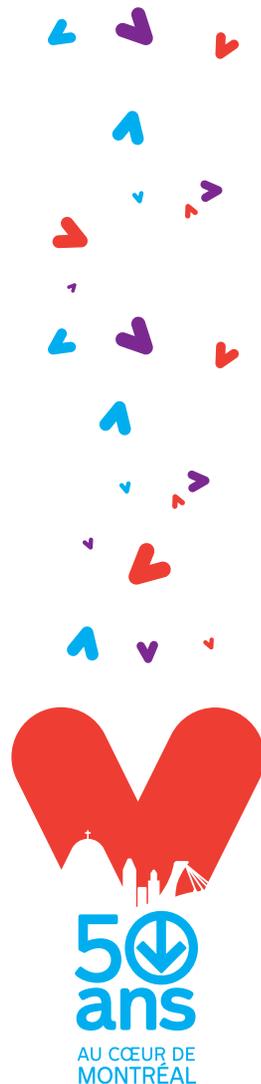
Réseau mobile

2015

Nouvelle signalétique

2016

AZUR



Apprenez-en plus sur notre page

213 M\$ POUR LES ASCENSEURS

14 stations d'ici 2022

Hier, le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le président du conseil d'administration de la STM, M. Philippe Schnobb, ont annoncé des investissements de 213 M\$, qui permettront d'installer des ascenseurs dans 14 stations supplémentaires d'ici 2022.

Dix stations sont présentement munies d'ascenseurs. Le programme, d'une durée de cinq ans, permettra d'atteindre 31 stations accessibles d'ici 2022. Les deux premières stations où se dérouleront les travaux dans le cadre de ce programme seront Jean-Talon (ligne bleue) et Jean-Drapeau, pour une mise en service en 2019.

Les stations ont été choisies, notamment, en fonction de leur niveau de complexité technique à intégrer des ascenseurs et de l'équilibre pour l'accessibilité sur l'ensemble du réseau, tout en tenant compte des projets de maintien des actifs envisagés.

Ce programme d'accessibilité est rendu possible grâce à l'entente entre les gouvernements du Canada et du Québec et du Fonds pour l'infrastructure du transport en commun.

Stations qui seront accessibles d'ici 2022 dans le cadre de ce programme

- Jean-Talon (ligne bleue)
- Jean-Drapeau
- Angrignon
- Jolicoeur
- Place-des-Arts
- Namur
- Outremont
- Université-de-Montréal
- Radisson
- Place-Saint-Henri
- Préfontaine
- McGill
- Villa-Maria
- D'Iberville